

## Déclaration de la Conférence Internationale du Koweït

### « Intégrité pour le développement »

Nous, les participants à la Conférence internationale du Koweït « Intégrité pour le développement », qui s'est tenue à Koweït les 15 et 16 janvier 2019 sous les auspices de S.E Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah Emir de l'Etat du Koweït.

**Reconnaissant** que l'intégrité constitue la pierre angulaire du développement durable et qu'il est impossible d'y parvenir avec la corruption, le manque de transparence, de responsabilité et l'Etat de droit,

**Engagés** à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption qui est la référence internationale principale pour définir les politiques, identifier les pratiques permettant de prévenir et de criminaliser la corruption, appliquer les lois concernées, renforcer la coopération internationale et recouvrir les avoirs dans les affaires de corruption,

**Conscients** de la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement durable et de ses 17 objectifs adoptés par les dirigeants du monde,

- 1- **Nous accentuons** la nécessité de donner la priorité à la mise en œuvre de l'objectif de développement durable numéro 16 "Paix, Justice et Institutions Efficaces", compte tenu de son rôle essentiel dans la réalisation des autres objectifs de l'Agenda 2030 et des plans et programmes nationaux s'y rapportant.
- 2- **Nous nous félicitons** de l'expression croissante de l'engagement politique en faveur de l'intégrité et de la lutte contre la corruption dans le monde. Nous appelons à ce qu'il se concrétise par la promotion de la coopération internationale, l'approvisionnement de ressources financières et humaines suffisantes pour élaborer et développer des stratégies nationales, le soutien aux instances spécialisées en protégeant leur indépendance, en renforçant leurs capacités techniques et en facilitant leur coopération opérationnelle,

tout en offrant un espace suffisant pour une action commune et une participation sociétale à cet égard,

- 3- **Nous appelons** au développement d'une nouvelle génération de stratégies de lutte contre corruption avec une plus grande ouverture sur le secteur privé et à la société civile, mettant davantage l'accent sur l'aspect préventif à travers la réforme des législations, des réglementations, des politiques et des procédures pour réduire les risques de corruption et l'adoption de mécanismes et des plans adaptés aux spécificités des différents secteurs de chaque pays tels que la santé, l'éducation, les douanes et autres,
- 4- **Nous encourageons** les États et les agences spécialisées à développer des mesures préventives innovatrices pour lutter contre la corruption dans le secteur public, conformément aux exigences du chapitre 2 de la Convention des Nations Unies contre la corruption et s'apparentant à d'autres pratiques efficaces dans le domaine, pour promouvoir l'éthique et l'intégrité dans la fonction publique; pour adopter des méthodes efficaces pour gérer les risques de corruption, pour simplifier les procédures et mettre en œuvre le gouvernement électronique, et pour promouvoir la transparence et la responsabilité dans la gestion des fonds publics et des affaires publiques,
- 5- **Nous appelons** au renforcement de la coopération entre le secteur public et le secteur privé pour la promotion de l'intégrité et de la lutte contre la corruption dans les activités commerciales, de mettre en œuvre le système de conformité interne dans les entreprises et le respect des dispositions de la loi, qui contribueront directement à soutenir les réformes économiques, et à promouvoir la compétitivité et à attirer les investissements,
- 6- **Nous insistons** que la transparence soit une condition essentielle de la lutte contre la corruption, avec le droit d'accès à l'information, la protection de l'exercice pacifique de la liberté d'expression et l'ouverture à d'autres parties prenantes comme principaux piliers. Ceci aura un impact tangible sur le renforcement de la confiance des citoyens dans les institutions de l'État et l'instauration d'une sécurité et d'une stabilité durables.

- 7- **Nous attirons l'attention** des États à adopter des indicateurs nationaux crédibles afin d'avoir une image plus claire et plus complète de leurs efforts en matière de promotion de l'intégrité et de la lutte contre la corruption, tout en bénéficiant des divers indicateurs internationaux pertinents et en poursuivant les efforts pour les développer et accroître leur valeur ajoutée,
- 8- **Nous nous engageons** à renforcer la coopération entre nos pays et nos organisations régionales et internationales dans le domaine du renforcement de l'intégrité et de la lutte contre la corruption par l'échange d'expertise et des meilleures pratiques et le renforcement de la coopération légale et judiciaire transfrontalière, notamment en ce qui concerne l'extradition de criminels et de fugitifs et le recouvrement d'avoir dans les affaires de corruption,
- 9- **Nous félicitons** l'État du Koweït pour ses efforts visant à promouvoir l'intégrité et la lutte contre la corruption et à soutenir les dialogues régionaux et internationaux à cet égard. Nous le félicitons également pour l'adoption de sa première stratégie nationale dans ce domaine, qui constitue un modèle solide fondé sur une approche participative et inspirée des tendances modernes, ainsi que pour la sélection de l'Autorité Koweïtienne pour lutte contre la corruption (NAZAHA) pour assumer la présidence de la septième session du Réseau arabe pour la lutte contre la corruption et l'intégrité (ACINET),
- 10- **Nous croyons** fermement que nous devons aux générations futures de travailler ensemble pour développer une culture d'intégrité dans nos sociétés et nos institutions. L'éducation et la sensibilisation font partie intégrante de cette mission. Le progrès n'est plus une option mais une responsabilité partagée assumée conformément aux objectifs de développement durable pour garantir le droit des générations futures à une vie meilleure,

En conclusion, nous remercions Son Excellence le cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, l'émir de l'État du Koweït, pour sa présence et son patronage à notre

Conférence, et exprimons notre reconnaissance et notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à son organisation et succès, spécialement l’Autorité Koweïtienne pour lutte contre la corruption (NAZAHA) et l’Organisation des Nations Unies. Nous exprimons également notre souhait de voir cette conférence se transformer en une plate-forme internationale périodique permettant de suivre et soutenir les actions conjointes visant à promouvoir l'intégrité pour le développement durable.